

Deux projets contestés au lac Bowker



Le projet d'aménagement d'un parcours de ski nautique sur le lac Bowker cause des frictions.

Archives La Tribune

Jean-François Gagnon

La Tribune

(MAGOG) Rien ou presque n'est jamais simple au lac Bowker. Après une série de mésententes entre riverains pour diverses raisons, l'éventuel déplacement d'une plate-forme flottante et un projet d'aménagement d'un parcours de ski nautique sur le plan d'eau causent aujourd'hui des frictions.

D'abord la plate-forme: il s'agit d'un projet élaboré par l'Association de nautisme, pêche et protection du lac Bowker (ANPPLB) dans le but de diminuer l'érosion des berges.

Concrètement, on souhaite déplacer une plate-forme flottante ancrée devant une propriété construite en bordure du lac. L'installation en question serait relocalisée à un endroit stratégique, soit tout près de l'entrée de ce que certains appellent la «baie de la 220», et servirait aux amateurs de sports nautiques.

«La baie présente un écosystème fragile. Comme tout le tour du lac, la vitesse permise pour les bateaux à cet endroit est de 10 kilomètres par heure. Grâce à la plate-forme, les amateurs de ski nautique et de wakeboard pourraient éviter de faire des départs à partir de zones sensibles», explique Christian Girouard, vice-président de l'ANPPLB.

Le projet paraît avoir de bonnes chances de se concrétiser. Toutefois, l'association devra trouver le financement nécessaire à l'achat d'une balise lumineuse et contracter une assurance. De plus, Transports Canada considérera les commentaires du milieu avant d'offrir sa bénédiction.

Or voilà, les riverains Pierre et Jean-Guy Dépôt se montrent farouchement opposés au projet. «Ça concentrerait toute la circulation dans le même secteur. Les skieurs et les amateurs de wakeboard n'ont qu'à partir dans l'eau, à l'extérieur des zones de vitesse réduite. Ils se mouillent de toute façon en pratiquant leur sport», affirme le premier des deux.

Le parcours de ski nautique

Le second projet fait également sourciller Jean-Guy Dépôt et son fils. Ils s'objectent à l'implantation d'un parcours de ski nautique dans la partie nord du lac, tel que proposé, puisqu'à nouveau ils croient que cela amènerait une trop grande concentration de bateaux à moteur à un endroit précis.

D'ailleurs, l'ANPPLB n'est pas chaude à l'idée. «On est plus négatif que d'autre chose. Il y a l'aspect de la sécurité à considérer. Et puis peut-être qu'on assisterait à un partage difficile des eaux entre les bateaux. Sans compter que ça pourrait entraîner des désagréments pour les riverains du secteur concerné», commente Christian Girouard.

L'instigateur du projet, Raphaël Trottier, considère pour sa part que l'endroit est bien choisi pour l'implantation d'un parcours de ski nautique. Malgré cela, il se dit prêt à écouter les riverains et à trouver un nouvel emplacement. «Mais c'est sûr que je ne pourrai être d'accord avec M. Dépôt, qui désire enlever les bateaux du lac», concède-t-il.
